

FICHE DE CANDIDATURE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

I - IDENTIFICATION

Nom d'usage : Nom de famille :

Prénom : Date de naissance :

N° de téléphone personnel : Discipline principale :

Nom de l'établissement d'exercice principal :

(Précisez collège ou lycée)

CADRE
RESERVE AU
RECTORAT

BARÈME

II PRECISIONS SUR VOTRE CANDIDATURE:

Candidatez-vous pour : la hors classe de professeur certifié
 la hors classe de professeur d'éducation physique et sportive
(Pour la hors classe des professeurs de lycées professionnels, veuillez remplir l'annexe 2)

Aviez-vous le grade de bi-admissible de l'agrégation avant le reclassement PPCR ? :
 OUI NON

II – NOTES PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE :

VEUILLEZ INDIQUER LA DERNIERE NOTE OBTENUE (VISIBLES SUR I-PROFESSIONNEL)
(LES NOTES PEDAGOGIQUES OBTENUES PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018 NE SONT PAS PRISES EN COMPTE)

- Note pédagogique :/60 (corps d'inspection) - Note administrative :/40 (chef d'établissement)

III - TITRES ET DIPLOMES à la date limite des candidatures :

Cochez les cases vous concernant et **joignez obligatoirement toutes les pièces justificatives :**

- Admissibilité(s) à l'agrégation (concours externe ou CAER) : 5 points dans la limite de trois admissibilités cumulables
Veillez indiquer le nombre d'admissibilité(s) à l'agrégation obtenue(s) :
- Admissibilité(s) au concours de chef de travaux (degré supérieur) : 5 points
- Admission par concours au CAPES, CAPET, CAPEPS (concours externe, CAFEP ou CAER), CAPLT et PTLT : 5 points

VOS DIPLOMES : *Veillez fournir une photocopie de chaque diplôme obtenu figurant dans la liste ci-dessous.*
Les diplômes qui figurent au sein d'une même rubrique ne sont pas cumulables entre eux.

- 1) DES ou maîtrise (non cumulables entre eux): 5 points
- 2) DEA, DESS, master, titre d'ingénieur, diplôme de l'ENEP ou de l'ILEPS : 5 points (*non cumulables entre eux*)
- 3) Diplôme de l'enseignement technologique homologué de niveau I et II (non cumulables entre eux): 5 points
- 4) Doctorat : 20 points (*points non cumulables avec ceux de la 2^{ème} rubrique*).
- Le cas échéant, veillez à bien fournir en plus de la copie du diplôme du doctorat, une photocopie du(es) diplôme(s) de(s) autre(s) rubrique(s).*

IV - ECHELON AU 31/08/18

Joindre impérativement l'arrêté de changement d'échelon

- Veuillez indiquer le dernier échelon atteint au **31/08/2018** :
- Si 11ème échelon atteint avant le 31/08/18, date d'entrée dans cet échelon :

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts et complets les renseignements et les diplômes figurant au présent dossier.

TOTAL

Fait à : le : Signature :